

Plateforme cantonale du 18 septembre 2026

MUNICIPALITE DE SAVIESE *délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Romaine Studer, Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: La société organise des événements dans différents lieux, que ce soit chez des privés, chez des encaveurs, voire autres lieux à disposition
Enseigne	: et disposera d'un site internet pour la vente en ligne
Prestations	La Cave Valaisanne
	: ventes de mets et/ou boissons avec ou sans alcool, à consommer sur place, à emporter et/ou à livrer
Heures d'ouverture et de fermeture	: selon mandats et selon le règlement communal de police
Raison sociale	: La Cave Valaisanne Sàrl
Début de l'activité	: dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Municipalité de Savièse – rue de St-Germain 50 – 1965 Savièse, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 18 octobre 2026.

Savièse, le 18 septembre 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE